GCAB
GROUPEMENT DES COMPARATEURS EN ASSURANCE ET BANQUE

Communiqué de presse – 17 décembre 2020

Proposition de loi sur la réforme du courtage : l'accélération du calendrier ne permet pas un débat serein sur le fond.

La proposition de loi relative à la réforme du courtage vient d'être inscrite à la séance publique de l'Assemblée nationale le 27 janvier prochain en procédure accélérée.

Le Groupement des Comparateurs en Assurance et Banque (GCAB) regrette ce passage en force, qui plus est dans le contexte de crise. Alors que les pouvoirs publics déclaraient il y a peu qu'il n'y avait pas d'urgence, une telle méthode ne permet pas un dialogue serein sur un projet complexe, qualifié un temps d'auto-régulation mais qui n'a pas l'accord d'acteurs importants de la profession.

Avec d'autres acteurs concernés, le GCAB a fait part à plusieurs reprises aux pouvoirs publics de ses interrogations sur des problématiques de fond soulevées par cette réforme, telles que la profondeur des missions qui seraient confiées aux futures associations. En outre, les exemptions prévues pour certains acteurs introduisent des distorsions de concurrence.

Le GCAB et d'autres acteurs également soucieux de mieux accompagner la profession ont fait des propositions alternatives, comme d'étendre les compétences de l'ORIAS, qui jouit déjà d'une reconnaissance au niveau européen.

Alors que l'objectif affiché de cette réforme est d'aider les intermédiaires en assurance et en opération de banque et services de paiement à s'organiser et à se préparer à moyen terme pour faire face aux défis des nouveaux modes de distribution numériques, Julien Fillaud, président du GCAB, souligne : « *En tant que comparateurs en ligne, nous rappelons l'importance de l'écoute et du dialogue pour que ce projet soit une aide vers plus d'agilité, et non une source de contraintes nouvelles* ».

*Le **Groupement des Comparateurs en Assurance et Banque (GCAB)** est une association professionnelle créée en 2015 afin de fédérer les acteurs digitaux de la comparaison de produits financiers, assurance, crédit, placements, comptes et services bancaires. Il est l'interlocuteur représentatif de la profession, tant vis-à-vis des autres acteurs de la banque et de l'assurance que des pouvoirs publics. Le groupement promeut également les métiers de la comparaison financière en faisant davantage connaître leur fonctionnement, leur niveau de réglementation et leurs engagements déontologiques. Le GCAB rassemble désormais les leaders du secteur, Banquissima.com, Choisir.com, Comparadise.com, Devismutuelle.com, Hyperassur.com, Kelassur.com, LesFurets.com, LeLynx.fr, MeilleureAssurance.com, Meilleurebanque.com, Meilleurtaux.com, Mutuelle.fr, Panorabanques.com, Smartoctave.fr, Mutuelle-Conseil.com.*

Contact GCAB : imercier@gcab-groupe.fr / 01 84 17 66 28